

Rapport d'ouverture de l'entreprise – Volet d'Immigration des entrepreneurs du Nouveau-Brunswick

Programme des candidats du Nouveau-Brunswick (PCNB)



Vous devez soumettre le présent formulaire dans un délai de neuf mois après votre date d'arrivée au Canada avec votre permis de travail délivré par Immigration, Réfugiés, Citoyenneté Canada (IRCC).

| Demandeur principal (DP) | | |
|---|---------------------------|--------------------------------|
| Nom de famille | Prénom, second prénom | Date de naissance (jj-mm-aaaa) |
| Nationalité | Titre (D', M., Mme, Mad.) | N° d'INB : ##### |
| Déclaration du demandeur principal | | |
| <p>Je soussigné(e), _____, déclare solennellement que les renseignements fournis dans la demande qui précède sont véridiques, complets et exacts et je fais cette déclaration solennelle en la croyant véridique et en sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment. Je comprends que toute fausse déclaration ou la dissimulation d'un fait important pourrait entraîner mon exclusion du PCNB. En cas de changement dans les renseignements ou les réponses que j'ai fournis dans mes formulaires de demande, j'en aviserai immédiatement le PCNB.</p> | | |
| Signature : | Date (jj-mm-aaaa) : | |

Les renseignements personnels sur le présent formulaire sont recueillis en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, L.C. 2001, ch. 27. Cette information est recueillie afin de traiter votre demande au Programme des candidats du Nouveau-Brunswick (PCNB). Ces renseignements serviront aux fins de recherche, de mesure du rendement et d'évaluation du PCNB. Si vous avez des questions au sujet de la collecte et du traitement des renseignements personnels, vous pouvez communiquer avec la directrice de l'Attraction et intégration de la main-d'œuvre, Gouvernement du Nouveau-Brunswick, Place 2000, 250, rue King, Fredericton, Nouveau-Brunswick, E3B 9M9 Canada. Téléphone : 506-453-3981; courriel : bis-vie@gnb.ca; site Web : <http://www.bienvuenb.ca/>

| A. Votre adresse domiciliaire actuelle au Nouveau-Brunswick | | | |
|---|----------------------------|--------------------------------|-------------|
| App./unité | No de voirie et nom de rue | Ville/localité au N.-B. | Code postal |
| Téléphone à domicile | Téléphone cellulaire | Adresse courriel | |

B. Le profil de votre entreprise au Nouveau-Brunswick

| | | | | |
|---|--------------|------------------------------------|---|---------------------------------------|
| Nom de l'entreprise | | | | |
| Adresse de l'entreprise au Nouveau-Brunswick | | | | |
| N° d'unité | N° de voirie | Nom de rue | Ville/localité | Code postal |
| N° de téléphone de l'entreprise : | | Adresse courriel de l'entreprise : | | Adresse du site Web de l'entreprise : |
| Distance de votre résidence (en km) : | | | Date d'enregistrement (provincial) de l'entreprise (provincial) ((jj-mm-aaaa) : | |
| Date d'inscription (fédérale) de l'entreprise ((jj-mm-aaaa) : | | | N° de TPS/TVH : | |
| Exercice financier de l'entreprise | | | Date d'ouverture de l'entreprise ((jj-mm-aaaa) : | |
| Du (jj-mm-aaaa) : | | Du ((jj-mm-aaaa) : | | |

C. L'investissement dans votre entreprise et la création d'emplois au Nouveau-Brunswick

| | | |
|---|--|---|
| Montant de l'investissement admissible à l'ouverture (en \$ CA) : \$ | Montant de l'investissement total à l'ouverture (en \$ CA) : \$ | Estimation du montant d'investissement supplémentaire (\$ CA) en 1 an : \$ |
| N ^{bre} d'employés à l'ouverture (sauf vous et les membres de votre famille) : | | N ^{bre} d'employés qui seront embauchés en 1 an : |
| Heures d'ouverture : | | |

Veuillez soumettre le présent formulaire à bis-vie@gnb.ca, en annexant les documents suivants au courriel :

- Photos de votre entreprise, y compris l'enseigne, les heures d'ouverture...
- Copie de la facture de la première vente.

Rappel des échéances importantes après votre arrivée dans votre entente sur le rendement de l'entreprise :

- Dans un délai d'un mois – Rapport d'arrivée au Canada.
- Dans un délai de neuf mois – Rapport d'ouverture de l'entreprise.
- Dans les douze mois consécutifs d'exploitation de l'entreprise – Demande de désignation.
- Des visites sur les lieux de votre entreprise pourraient être effectuées en tout temps.